

Règlement

« Grand jeu concours Rivolier Nature »

Article 1 : Organisation du jeu

La société Rivolier SAS inscrite au RCS St-Etienne sous le numéro 544 500 812 domicilié à Z.I. Les Collonges à Saint-Just-Saint-Rambert. Ci-après dénommée « L'organisateur » organise un jeu intitulé « Grand jeu concours Rivolier Nature » ci-après dénommé « Le Jeu », dans le cadre de son activité de distributeur des marques 3M-Peltor, Blaser, Bushnell, Freyr&Devik, Garmin, Glorify, Januel, Remington, Sauer, Sig Sauer, Spypoint, Streamlight, Tasmanian Tiger et Zeiss sur le territoire national français.

Article 2 : Objet du Jeu

Le Jeu, qui est gratuit et sans obligation d'achat, consiste à compléter un court questionnaire de jeu en ligne sur le site web www.rivolier.com. Dans le cadre du Jeu, un tirage au sort désignera les 107 gagnants parmi les participants, ci-après « les participants » ayant obtenu le meilleur score sur les trois questions de jeu. La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve des participants du présent règlement dans son intégralité, ci-après « le règlement ».

Article 3 : Date et Durée

Le Jeu se déroule du 15 juin 2020 au 28 juin 2020 inclus.

L'organisateur se réserve la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée.

Article 4 : Conditions de participation & validité de la participation

- 4-1 Conditions de participation

Ce Jeu est ouvert aux personnes physiques majeures résidant en France ayant un permis de chasse valide. Ne sont pas autorisées à participer au Jeu, toutes personnes ayant collaboré à l'organisation du Jeu ainsi que les membres de leurs familles directes respectives, les salariés de l'organisateur ou sous-traitants de l'organisateur et de ses sociétés affiliées. Une participation par personne est autorisée (même coordonnée mail).

Le formulaire d'inscription du participant doit comporter les informations suivantes :

- Nom (caractère obligatoire)
- Prénom (caractère obligatoire)
- Mail (caractère obligatoire)

- Code postal (caractère obligatoire)

Pour qu'une participation soit comptabilisée dans le Jeu, il faut que le participant clique sur le bouton « valider » à l'issue des questions de jeu.

4-2 Validité de la participation

Toute participation du Jeu sera considérée comme non-valide si :

- Le participant n'a pas rempli les informations obligatoires énumérées dans l'article 4, partie 4-1 ;
- Le participant n'est pas une personne physique ;
- Le participant n'a pas validé sa participation à l'issue du questionnaire de jeu ;
- Le participant ne possède pas un permis de chasser.

Toutes informations d'identité, d'adresses ou de qualité qui se révéleraient inexactes entraînent la nullité de la participation. L'Organisateur se réserve le droit d'éliminer du tirage au sort tout bulletin de participation qui ne respecterait pas le règlement, notamment tout formulaire incomplet.

Article 5 : Désignation des gagnants

La désignation des gagnants se déroulera grâce à un tirage au sort effectué sur la plateforme de jeu Social Shaker le lundi 29 juin à 10h00.

Toute inscription au jeu contenant une fausse déclaration ou une déclaration erronée et/ou incomplète et/ou ne respectant pas le présent règlement, tiré au sort sera considéré comme nul et entraînera la désignation d'un autre participant par un nouveau tirage au sort.

Article 6 : Désignation des Lots

Les lots seront attribués dans l'ordre suivant :

1^{er} prix : Lunette de chasse Zeiss V6 1-6x24 d'une valeur commerciale de 1 770,00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

2^e prix : LEP 200 3M-Peltor d'une valeur commerciale de 699,00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

3^e prix : Pro 550+ Garmin d'une valeur commerciale de 649,00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

4^e prix : Télémètre Nitro 1800 Bushnell d'une valeur commerciale de 555,00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

5^e prix : Lunette 1-4 x24 Engage Bushnell d'une valeur commerciale de 499,00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

6^e prix : Jumelles Nitro 10 x 42 Bushnell d'une valeur commerciale de 460,00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

7^e prix : Modérateur de son 280 titanium M15 diam 30 Freyr&Devik d'une valeur commerciale de 449,00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

8^e, 9^e, 10^e et 11^e prix : Malette pour fusil en cuir de vachette dimension 82x22.5x8 cm d'une valeur commerciale de 448,50 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

12^e et 13^e prix : Malette pour carabine ABS a roulette dimension 132.5x32.5x8 cm d'une valeur commerciale de 445,05 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

14^e prix : Jumelles Terra Pocket 10x25 Zeiss d'une valeur commerciale de 405.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

15^e et 16^e prix : Sac Tasmanian Tiger transporter Heavy Frame 135 L noir d'une valeur commerciale de 400.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

17^e, 18^e et 19^e prix : Fusil Sig Sauer air gun MPX d'une valeur commerciale de 305.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

20^e prix : Montre Garmin Instinct orange d'une valeur commerciale de 299.99 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

21^e prix : Lanterne Super Siege Streamlight d'une valeur commerciale de 288.50 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

22^e prix : Kit de protection EEP 100 3M-Peltor d'une valeur commerciale de 280.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

23^e prix : Phare Waypoint Streamlight d'une valeur commerciale de 268.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

24^e prix : Tenue camouflage roseau taille L/M ou XL/XXL d'une valeur commerciale de 251.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

25^e prix : Camera piège Core no Glow Bushnell d'une valeur commerciale de 250.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

26^e et 27^e prix : Télémètre TRS 25 d'une valeur commerciale de 245.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

28^e et 29^e prix : Piège camera Micro Link Spypoint d'une valeur commerciale de 229.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

30^e prix : Casque X4 orange et kit Bluetooth 3M-Peltor d'une valeur commerciale de 195.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

31^e prix : Jumelles Prime 10x42 Bushnell d'une valeur commerciale de 195.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

32^e prix : Casque SportTac orange 3M-Peltor d'une valeur commerciale de 189.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

33^e, 34^e, 35^e et 36^e prix : Coffret Januel grand luxe avec brosse de chambre d'une valeur commerciale de 184.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

37^e prix : Canne de pirsch trigger stick Gen3 Primos d'une valeur commerciale de 175.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

38^e, 39^e, 40^e et 41^e prix : Bac à gibier Blaser d'une valeur commerciale de 175.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

42^e prix : Tir aux pigeons 6 pièces électrique Januel, fusil 2 coups d'une valeur commerciale de 174.80 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

43^e et 44^e prix : Lampe Protac HL X USB Streamlight d'une valeur commerciale de 141.60 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

45^e prix : Couteau Blaser R8 d'une valeur commerciale de 129.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

46^e et 47^e prix : Lunettes Glorify G14 Guardian verres interchangeables fumés F3 d'une valeur commerciale de 129.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

48^e, 49^e et 50^e prix : Lunettes Glorify G7 Guardian verres interchangeables fumés F3 d'une valeur commerciale de 129.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

51^e et 52^e prix : Lunettes Glorify G13 Guardian verres interchangeables fumés F3 d'une valeur commerciale de 129.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

53^e prix : Sac Tasmanian Tiger Tac Pack 22 sac à dos civil 22L noir d'une valeur commerciale de 120.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

54^e, 55^e, 56^e, 57^e et 58^e prix : Sac Tasmanian Tiger de transport tactique noir d'une valeur commerciale de 120.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

59^e, 60^e et 61^e prix : Bretelle Sauer Ergo Rest d'une valeur commerciale de 115.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

62^e et 63^e prix : Sac Tasmanian Tiger Trooper Light Pack 35L sable d'une valeur commerciale de 110.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

64^e et 65^e prix : Lampe frontale Twin Task Streamlight d'une valeur commerciale de 109.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

66^e, 67^e, 68^e, 69^e, 70^e et 71^e prix : Sangle de traction Blaser d'une valeur commerciale de 89.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

72^e et 73^e prix : Lampe Protac X noire Streamlight d'une valeur commerciale de 85.90 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

74^e, 75^e et 76^e prix : Porte-document Tasmanian Tiger A4 noir d'une valeur commerciale de 65.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

77^e, 78^e, 79^e, 80^e, 81^e, 82^e, 83^e, 84^e, 85^e et 86^e prix : Kit de nettoyage Blaser d'une valeur commerciale de 62.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

87^e, 88^e, 89^e, 90^e, 91^e, 92^e, 93^e, 94^e, 95^e et 96^e prix : Masques de réalité virtuelle Zeiss d'une valeur commerciale de 49.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

97^e, 98^e, 99^e, 100^e et 101^e prix : Kit de nettoyage Remington d'une valeur commerciale de 35.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

102^e, 103^e et 104^e prix : Fourreau Bushnell d'une valeur commerciale de 34.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

105^e, 106^e et 107^e prix : Sacoche pour pistolet Sig Sauer d'une valeur commerciale de 30.00 € TTC (Prix consulté au 05/06/2020).

Article 7 : Publication du nom des gagnants

Le nom du gagnant sera nommé lors du tirage au sort.

Le nom du gagnant sera mis en ligne sur le site internet de l'entreprise Rivolier SAS (<https://www.rivolier.com>) sous le format suivant : Prénom + Initiale du nom. (Matthieu V.). Une actualité sera créée et disponible sur la page d'accueil du site pendant une durée supérieure à 30 jours.

Article 8 : Remise ou retrait des Lots

Le retrait des lots se fera à la convenance du participant dans l'un des points de ventes qui distribue les marques Rivolier dans le département qu'il aura choisi.

Le gagnant sera informé via email entre le 29 Juin 2020 et le 13 Juillet 2020.

Adresse électronique incorrecte, adresse postale incorrecte, numéro de téléphone incorrect :

Si l'adresse électronique est incorrecte ou ne correspond pas à celle du gagnant, ou si pour toute autre raison liée à des problèmes techniques ne permettant pas d'acheminer correctement le courriel d'information, l'organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable. De même, il n'appartient pas à l'organisateur de faire des recherches de coordonnées de gagnants ne pouvant être joints en raison d'une adresse électronique invalide ou illisible, d'un numéro de téléphone invalide ou d'une adresse postale erronée.

Lots non retirés :

A l'issue de la date du 30 Septembre 2020, les lots non retirés seront remis à l'Organisateur.

Les gagnants injoignables ne pourront prétendre à aucun lot, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

Les lots attribués sont personnels et non transmissibles. En outre, les lots ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque contestation de la part des gagnants, ni d'un échange ou de toute autre contrepartie de quelque nature que ce soit.

Article 9 : Opérations promotionnelles

Du fait de l'acceptation de leurs lots, les gagnants autorisent l'organisateur à utiliser leurs noms, marques, dénominations sociales et ce à des fins promotionnelles sur tout support de son choix, sans que cette reproduction n'ouvre droit à une quelconque rémunération ou indemnisation autre que le prix gagné.

Article 10 : Données nominatives

Les données nominatives recueillies dans le cadre de la participation au jeu sont enregistrées et utilisées par l'organisateur pour les nécessités de leur participation et à l'attribution de leurs gains.

Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les Participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant. Toute demande devra être adressée par courrier à l'adresse de l'organisateur : B.P. 247 – Z.I. les Collonges – 42173 St-Just-St-Rambert – France ou à info@rivolier.fr

Article 11 : Responsabilité

Le Participant reconnaît et accepte que la seule obligation de l'organisateur au titre du Jeu est de soumettre au tirage au sort les formulaires de participation recueillis, sous réserve que sa participation soit conforme aux termes et conditions du Règlement, et remettre les lots aux gagnants, selon les critères et modalités définis dans le présent Règlement.

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable, sans que cette liste soit limitative de toute défaillance technique, matérielle ou logicielle de quelque nature que ce soit, les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau et l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels.

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet tant en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, que pour interroger ou transférer des informations.

Article 12 : Cas de force majeure / réserves

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le Jeu devait être modifié, écourté ou annulé.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile, relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère ou fraudée.

Article 13 : Litiges

Le Règlement est régi par la loi française. Toute difficulté d'application ou d'interprétation du Règlement sera tranchée exclusivement par l'Organisateur.

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du présent règlement. Toute contestation ou réclamation relative au Jeu et au tirage au sort devra être formulée par écrit à l'adresse suivante : B.P. 247 – Z.I. les Collonges – 42173 St-Just-St-Rambert – France ou à info@rivolier.fr

Aucune contestation ne sera prise en compte huit jours après la clôture du Jeu.

Article 14 : Dépôt et consultation du Règlement

Le règlement du jeu est en ligne sur notre site internet : <https://www.rivolier.com> et peut être demandé par mail : info@rivolier.fr